

## L'ANNONCE

# La Sainte-Baume, huitième parc naturel régional

Histoire de ne pas venir tout à fait les mains vides à Marseille, Édouard Philippe a fait une annonce hier. Elle concerne la création du parc naturel régional de la Sainte-Baume. "Le décret a été publié ce matin au Journal officiel", a signalé le Premier ministre au virage de son discours sur le climat, au lycée La Fourragère.

Un projet vieux de quarante ans qui fait du territoire provençal le huitième parc naturel de la région, après les Alpilles, la Camargues, le Queyras ou le Luberon. Au-delà de son patrimoine, hêtraie relique du plan d'Aups ou grotte de Marie-Madeleine, un haut-lieu de la spiritualité très fréquenté, la



Sainte-Baume était une priorité à sauvegarder. Considéré comme le château d'eau de la Provence, le massif capte les pluies et fait naître plusieurs rivières arrosant le Var et les Bouches-du-Rhône. Il abrite les prestigieux vignobles de bandol ou des côtes-de-provence, ainsi qu'une biodiversité recelant 220 variétés protégées.

Prochaine étape dans une région dont la moitié de la surface est boisée et un quart couvert de parcs naturels, la création, laborieuse, du parc du Ventoux. "Nous avons engagé la préfiguration de ce parc, l'idée étant d'aller vite", note Jean-Philippe Ansaldi, directeur de cabinet de Renaud Muselier à la Région. **F.T.**